

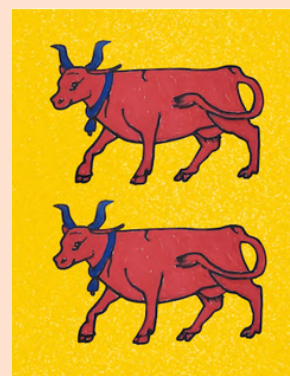


MUNICIPALES 2026

RECOMMANDATIONS

pour un accès digne à
l'alimentation durable et de
qualité pour toutes et tous

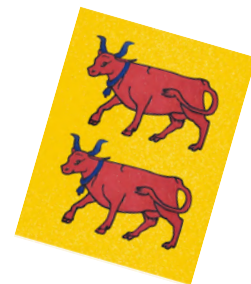
VERS UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN BÉARN





ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

VERS UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN BÉARN



Une démarche visant à fédérer les énergies en faveur d'une alimentation de qualité

D'une dynamique nationale ...

De nombreuses organisations se fédèrent depuis plusieurs années en croisant leurs approches pour informer et enrichir le débat public sur les enjeux actuels de notre système alimentaire, de ses dérives et du champ des possibles. Ces synergies ont notamment ouvert la publication de l'étude "L'injuste prix de notre alimentation : quels coûts pour la société et la planète ?", parue en 2024.

C'est dans le cadre des élections Municipales 2026 que s'organise un travail de plaidoyer commun pour faire valoir 10 recommandations pour un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour toutes et tous. A l'initiative de représentant.e.s nationaux du monde agricole, d'associations de lutte contre la précarité, et engagées dans la promotion de la santé, des pratiques agro-écologiques, de nouvelles solidarités alimentaires et de l'éducation populaire :



En partenariat avec : Solidarité Paysans, le Mouvement Inter-Régional des AMAP, ALTAA - Alliance pour les Transitions Agricoles et Alimentaires.

... vers une expérience collective béarnaise.

Le samedi 31 janvier 2026, s'est tenue, à la Ferme Guilhembaqué à Laroin, une journée regroupant une pluralité d'acteurs de la société civile : représentant.e.s associatifs et citoyen.ne.s.

L'objectif de cette journée était de proposer un espace de rassemblement des forces vives du Béarn, pour apporter des complémentarités et une approche transversale de l'alimentation : santé - solidarités - agriculture - recherche - magasins de distribution - initiatives citoyennes (jardins partagés, épicerie coopérative, etc.).



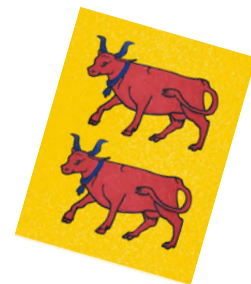
Ferme Guilhembaqué, Laroin, le samedi 31 janvier 2026

Issu d'un travail de déclinaison des 10 recommandations nationales, **ce livret blanc restitue le fruit de ce travail collectif sous forme de propositions d'actions concrètes**, à mettre en œuvre à l'échelle des communes, puis des intercommunalités, afin de garantir une véritable souveraineté alimentaire en Béarn.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

VERS UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN BÉARN



Une démarche dans la continuité des travaux engagés sur la Souveraineté Alimentaire

C'est dans un souhait de continuité qu'ont été construits les ateliers du samedi 31 janvier en explorant la souveraineté alimentaire à travers quatre thématiques : démocratie alimentaire, reterritorialisation de l'agriculture et de la production, accessibilité pour tous et toutes à une alimentation saine et soutenable et enfin orientations politiques territoriales.

Le projet co-construit dans le cadre de ce livret blanc, prend sa source dans deux ateliers organisés à l'occasion de la fête de l'agriculture paysanne du samedi 4 octobre 2025 au Hédas (Pau).

- Le premier, « **Système alimentaire local** », était organisé autour de quatre tables-rondes thématiques pendant lesquelles les participant·e·s pouvaient identifier collectivement les freins et les leviers à une souveraineté alimentaire locale du point de vue de la production, de la distribution, de la consommation et de la justice sociale et enfin des politiques publiques locales.
- Le second, « **Politiques agricoles locales** » était organisé autour de trois tables-rondes thématiques portant sur le foncier, les conflits d'usage et les leviers de l'action publique (depuis les services déconcentrés de l'État jusqu'aux collectivités locales).

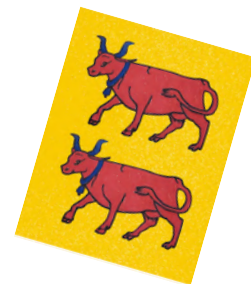
4 points essentiels en sont ressortis :

- **Refondre notre modèle agricole vis à vis des enjeux** grâce à un meilleur accès au foncier, un accompagnement de la transmission pour conserver le potentiel agricole des 50 % d'agriculteur·ice·s qui vont partir à la retraite, une révision de la formation agricole pour donner toute sa place à l'agroécologie et à une agriculture paysanne, une mobilisation pour rendre attractif le métier d'agriculteur (communication, formation, accompagnement) et enfin par un développement d'outils collectifs coopératifs.
- **Rendre accessible à toutes et tous une alimentation soutenable** via la multiplication des lieux d'achat de proximité, la mutualisation des plateformes logistiques de distribution, le soutien aux initiatives citoyennes de distributions alternatives (soutien financier, mise à disposition de locaux, etc.) et par l'amélioration de la communication pour faire connaître les producteur·ce·s et les produits, pour déconstruire les idées reçues, etc.
- **Remettre l'alimentation au cœur des ménages** en sensibilisant les citoyen·ne·s à l'alimentation, l'agriculture et au système alimentaire local, en remobilisant les consommateur·ice·s (par le bénévolat notamment), en redonnant à la fonction alimentaire toute sa dimension sociale, culturelle, festive et de partage et en intégrant les notions de justice sociale par la mise en place d'expérimentations telle que la sécurité sociale de l'alimentation. Il s'agit, pour le dire autrement, d'accompagner les citoyen·ne·s à passer d'un statut de consommateur·ice·s à celui de contributeur·ice·s.
- **Inventer ensemble une politique alimentaire locale** par la création d'un espace de dialogue centré sur la souveraineté alimentaire et l'inter-culturation, qui permettrait de constituer des plaidoyers aux échelles régionale et locale, d'acculturer les politiques, d'échanger et de discuter avec les élu·e·s et technicien·ne·s des différentes collectivités locales ; Puis, par l'intégration des citoyen·ne·s et agriculteur·ice·s dans les espaces de décision (c'est-à-dire dans les collectivités locales et les services déconcentrés de l'État) qui ont un impact sur la souveraineté alimentaire, l'agriculture et l'alimentation (l'énergie, la santé, l'eau, etc.).



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

VERS UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN BÉARN



Une démarche qui s'appuie sur une définition de la Souveraineté Alimentaire

Le projet que nous portons collectivement est bien de **construire ce qu'on entend par souveraineté alimentaire dans le Béarn et de la mettre en action.**

Le constat des **défaillances multiples de notre Système Alimentaire**, nous conduit à interroger notre Souveraineté Alimentaire, c'est-à-dire notre capacité collective à reprendre en mains notre destin alimentaire.

A chaque étape, depuis la production, la distribution jusqu'à la consommation, les constats d'un système alimentaire défaillant se multiplient : scandales sanitaires et coûts cachés de notre mauvaise alimentation, développement des maladies chroniques, pollution de l'eau, atteintes graves à la biodiversité et aux écosystèmes, appauvrissement des sols, accaparement des terres, disparition des agriculteur·ice·s, impacts sanitaires des intrants agricoles (phytos) et de l'ultra-transformation des aliments de l'agro-industrie, développement d'une précarité alimentaire institutionnalisée, perte du lien avec la terre et la nourriture, dépossession du pouvoir de choisir son alimentation et appauvrissement des agriculteur·ice·s quand les intermédiaires s'enrichissent.

Construire notre souveraineté alimentaire en Béarn, cela revient à traiter simultanément les questions agricoles, les questions d'alimentation, les questions de solidarité, les questions sanitaires et environnementales. Et au-delà de la nécessité de coordonner les volontés et initiatives de changement ou d'adaptation, il s'agit aussi d'interroger les politiques agricoles, sociales et économiques locales, sur les leviers qu'elles peuvent exercer en faveur d'une souveraineté alimentaire en Béarn.

La "Souveraineté Alimentaire" est désormais sur toutes les lèvres, jusqu'au sommet de l'État. Sa définition est au cœur de débats alors qu'elle a fait l'objet d'une inscription dans la loi avec la promulgation de la **loi LOSARGA**, loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, en mars 2025. Celle-ci définit que « La souveraineté alimentaire s'entend comme le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale ».

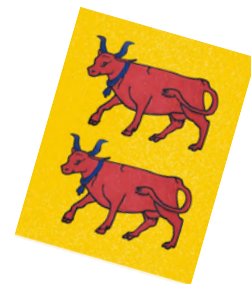
Dans le cadre de la définition de politiques locales, cette loi prévoit :

- la **reconnaissance de l'agriculture comme intérêt général majeur**, impliquant une responsabilité de la part des élu·e·s à la maintenir sur les territoires,
- l'inscription de plusieurs obligations dans l'Art. L1A, relevant des politiques publiques telles que "**D'assurer la pérennité et l'attractivité de l'agriculture** ainsi que le **renouvellement de ses générations d'actifs**, en facilitant l'installation, la transmission et la reprise d'exploitations", "De sauvegarder et, pour les filières les plus à risque, de reconquérir la souveraineté alimentaire de la France [...] protégeant les agriculteurs de la concurrence déloyale de produits importés",
- que **l'agriculture biologique doit représenter 21 % de la surface agricole utile** cultivée au 1er janvier 2030,
- d'assurer le **maintien de l'élevage et de l'agro-pastoralisme**, de promouvoir la souveraineté en fruits et légumes par un plan stratégique,
- de **contrôler les phénomènes d'agrandissement** par la régulation de l'ensemble des marchés fonciers afin de permettre le renouvellement des générations en agriculture - article 20.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

VERS UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN BÉARN



Si nous pouvons nous réjouir de cette nouvelle législation ; si nous pouvons nous dire que la bataille des idées est gagnée ; nous avons pour autant vu dans nos ateliers préparatoires du 4 Octobre 2025, que le terme de « souveraineté alimentaire » a été en partie "dévoté et vidé de son sens" (Nicolas Bricas, socio-économiste de l'alimentation CIRAD) par ces discours officiels récents.

- La version officielle est encore trop souvent synonyme de souveraineté "industrielle" : au service d'une balance commerciale et de la rentabilité des grandes exploitations agricoles - il s'agit trop souvent encore de produire plus pour exporter, sécuriser des parts de marché, et miser sur la technologie pour compenser le manque de bras.
- Ce livret blanc apporte un ensemble de recommandations qui permettent aux élu•e•s de se saisir de ces sujets, et veiller à la juste application de la loi. Il défend, par la conception de la souveraineté alimentaire proposée par la Via Campesina, une souveraineté alimentaire qui s'affranchit des logiques d'hyperspécialisation territoriale et internationale poussées par le marché, qui favorise le pouvoir des paysan•ne•s dans leurs itinéraires et outils techniques, qui favorise l'installation massive de paysan•ne•s pour remplacer les machines et la chimie, qui pousse une socialisation de l'alimentation (Ex. La Sécurité Sociale de l'Alimentation) pour que bien manger soit un droit universel tout en conventionnant des producteurs et productrices. C'est décider en fin de compte territorialement et collectivement, par une démocratie directe, de quelle agriculture et quelle alimentation nous voulons.

Nous appelons donc à **construire une dynamique territoriale et collective**, alignée sur la vision de la souveraineté alimentaire, telle que définie, pour :

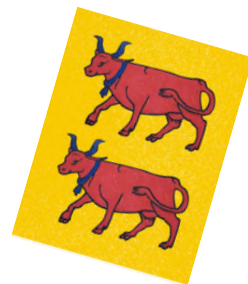
- Relier les initiatives agricoles et alimentaires et **encourager les mangeur•euse•s à prendre leur place dans les décisions d'orientations.**
- Travailler à un changement d'échelle de l'agriculture paysanne et agroécologique et des formes de distribution encore alternatives qui rendent accessible **une alimentation durable, au plus grand nombre et qui rémunèrent équitablement les producteurs et productrices,**
- Contribuer aux politiques locales, quels que soient leurs champs d'intervention, qui ont un impact sur l'agriculture et l'alimentation (eau, énergie, santé, éducation, formation, foncier, etc.).

C'est l'ambition des 11 recommandations locales présentées dans les pages suivantes.



THÉMATIQUE

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE



1/ Créer un Comité Citoyen de l'Agriculture et de l'Alimentation

LES CONSTATS

- Un manque de participation citoyenne dans les actions et orientations territoriales.
- Un terreau de bénévoles, d'associatifs et de citoyens engagés, important en Béarn.

POUR QUELS USAGES

- Concerner et orienter le territoire dans ses orientations pour faciliter sa mise en place.
- Contribuer à la transparence des politiques locales.
- Assurer un pouvoir de suivi et d'évaluation.
- Faciliter les liens et le soutien au portage des actions par les élu.e.s et agents territoriaux.
- Mettre en place une instance transversale dans les approches concernant les différents enjeux (santé - alimentation - agriculture - climat - solidarités - démocratie).

Il a été plébiscité, dans 3 ateliers sur 4, la nécessité d'intégrer un comité citoyen de l'agriculture et l'alimentation au sein des instances décisionnaires locales. Ce comité se positionnerait en relais du territoire, en capacité de réflexion, de proposition et de réalisation, des orientations et projets engagés.

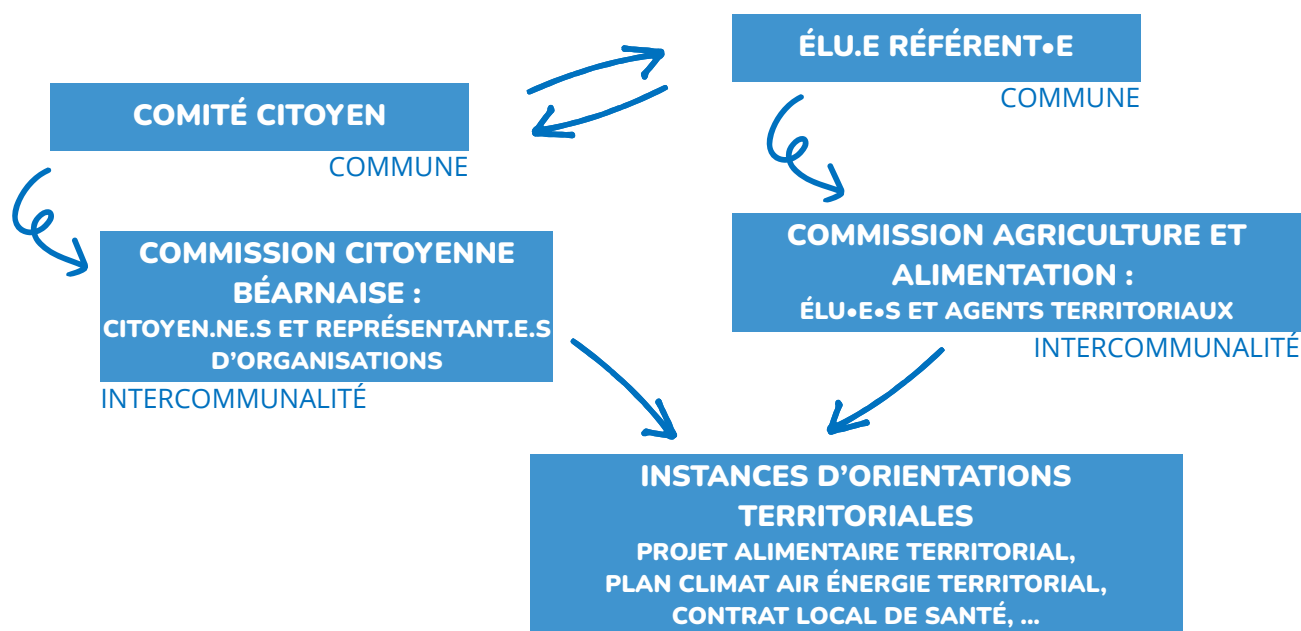
LES ACTEURS DE TERRAIN

Un.e élu.e référent.e par commune sur les sujets d'agriculture et d'alimentation, Les citoyen.ne.s, Les adhérent.e.s d'associations et de comités locaux.

Peut être constitué sur une base représentative de la population locale (âge, sexe, situation socio-économique, ...) et en associant les acteurs associatifs contribuant à faire vivre ces enjeux.



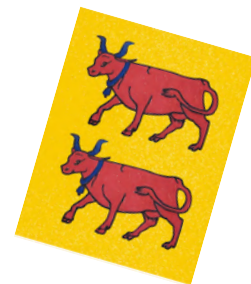
SCHÉMA POUR UNE REPRÉSENTATION CITOYENNE DANS LES ORIENTATIONS TERRITORIALES





THÉMATIQUE

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE



2/ Informer les citoyen·ne·s sur les enjeux de l'alimentation et permettre à tous et toutes d'agir et de produire

LES CONSTATS

- Une méconnaissance des enjeux d'une alimentation saine et variée (fonctionnement, nutrition, impacts sur la santé).
- Un éloignement vis-à-vis de notre alimentation : lieux et modes de production, réalités des producteurs et productrices, impacts sur la terre et la biodiversité.
- Qui dit jardins collectifs ne dit pas forcément bonnes pratiques « agricoles » : pesticides, herbicides, etc.
- Un vrai potentiel nourricier et vivrier de production non-professionnelle existe.
- Des différences notables entre les initiatives rurales et urbaines.

POUR QUELS USAGES

- Proposer et démocratiser un **"Parcours Assiette"** pour les élèves de la maternelle au collège, dans tout le Béarn.
- Former des citoyen·ne·s pour des bonnes pratiques de jardinage qui tendent vers des pratiques vertueuses pour l'environnement et la santé environnementale.
- Encourager les élu·e·s et les publics ayant des jardins privés, à mettre à disposition ce potentiel vivrier vers des citoyens jardiniers.
- Établir des liens pour fournir des cantines et épiceries de proximité.
- Rendre ces jardins comme de vrais espaces de mixité sociale - générationnelle.

LES ACTEURS DE TERRAIN

Villes et communautés de communes via:

- le **Projet Educatif Territorial**,
- le **Projet Alimentaire Territorial**
- le **Contrat de Ville** et l'axe Alimentation
- le **Plan Local d'Urbanisme**

avec le Conseil Départemental, le Pays de Béarn, les bailleurs sociaux, l'Education Nationale.

Les **structures locales** ayant une expertise (paysannerie, santé, social, etc.) et/ou des outils pédagogiques d'éducation populaire.

Les **associations culturelles et sportives** pour créer des ponts avec leurs usager·e·s.

3/ Promouvoir les espaces de rencontre pour favoriser les dynamiques de co-construction et les partages de bonnes pratiques

LES CONSTATS

- Un manque de lieux d'information, d'échanges et d'expérimentations accessibles à tous et toutes. Peu de mixité sociale dans les espaces existants.
- Un manque d'espaces pour créer du lien inter-acteur·ice·s avec des ouvertures et accueil au grand public.

POUR QUELS USAGES

- Créer des espaces alimentaires comme une **"Ferme Urbaine"** - **"Tiers lieu de l'alimentation"** - **"Tiers lieu nourricier"** - **"Maison de l'agriculture de l'alimentation et du citoyen"** dans chaque commune de plus de 3000 habitant·e·s avec du maraîchage, des animations conviviales, des cuisines partagées, des espaces de projection et conférences, de la formation. Ces espaces, à organiser en réseau, peuvent contribuer à fournir les cantines, les EHPAD, l'aide alimentaire, les associations, etc.
- Déployer ces espaces avec des moyens pour l'accès à tous et toutes, faciliter les initiatives citoyennes et le lien social. Ces espaces pourraient également être des lieux de formation et de production.
- Développer des projets multi-dimensionnel pour croiser les approches et complémentarités.

LES ACTEURS DE TERRAIN

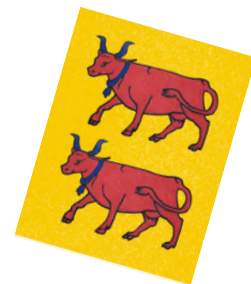
Communautés de communes - communes : mise à disposition de lieux.

Les structures associatives
Comités citoyens



THÉMATIQUE

RETERRITORIALISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PRODUCTION



4/ Acquisition communale de foncier en direct ou par l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) avec conditions d'utilisation

LES CONSTATS

- Des terres communales mises à disposition, mais sans condition d'utilisation.
- Des structures existantes et des initiatives à coordonner.
- Des enjeux de transmission des exploitations.
- Une coordination avec la feuille de route de l'agglomération.
- Un manque de suivi et de connaissance sur le foncier agricole.
- Des enjeux liés au développement des énergies renouvelables sur le foncier agricole.

POUR QUELS USAGES

- Faciliter la transmission des exploitations.
- Mettre en place un outil de changement de destination du foncier.
- Mettre en place un salarié pour de la veille foncière agricole sur la demande et l'offre. Mettre en place des clauses environnementales et agronomiques dans le renouvellement des baux ruraux.
- Inscrire dans les SCOT/PLU(i) des clauses d'utilisation d'une partie du foncier sous certaines conditions d'utilisation en faveur de la souveraineté alimentaire.
- Demander aux élu·e·s et collectivités de systématiser et sanctuariser les terres agricoles et leurs conditions d'exploitation.

LES ACTEURS DE TERRAIN

Communauté de Commune du Pays de
Nay et Agglomération Pau Béarn Pyrénées
Établissement Public Foncier Local
Citoyen·ne·s engagé·e·s dans le collectif
souveraineté alimentaire
Projet Alimentaire Territorial
Structures accompagnant l'installation
Coopérative ceinture verte
Ordre notarial
SAFER
Elu·e·s

5/ Organiser par filière le maintien et le développement des outils et moyens du système alimentaire (production - transformation - distribution)

LES CONSTATS

- Des prix non rémunérateurs dans les filières locales vis-à-vis du marché.
- Des négociations de marchés publics, de la part de la restauration collective, peu favorables aux approvisionnements locaux.
- Une absence de légumerie sur le territoire et un abattoir béarnais en danger.
- Un manque de partage de la responsabilité - gestion - financement, par l'ensemble du territoire béarnais, concernant des installations communales (exemple du financement de l'abattoir d'Oloron Sainte Marie).

POUR QUELS USAGES

- Garantir un prix rémunérateur et des volumes pour les producteur·ice·s locaux.
- Solidarité béarnaise pour le maintien et le développement des outils structurants pour la souveraineté alimentaire : abattoir, légumerie, logistique, stockage, etc.

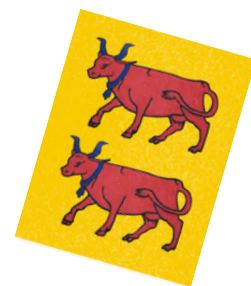
LES ACTEURS DE TERRAIN

Abattoir
Associations de développement agricole
Chambres Consulaires (Chambre de
Commerce et d'Industrie, Chambre de
l'Agriculture, etc.)
Mangez Béarnais
Pays de Béarn



THÉMATIQUE

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS ET TOUTES À UNE ALIMENTATION SAIN ET SOUTENABLE



6/ Multiplier et rendre accessibles les systèmes d'achats de proximité

LES CONSTATS

- Une absence de commerces de proximité et de petits marchés dans nombre de communes rurales ou de quartiers.

POUR QUELS USAGES

- Faciliter l'installation de commerces de proximité, privés ou d'initiatives citoyennes (épicerie participatives), grâce au soutien des collectivités locales : mise à disposition de locaux, prise en charge de travaux d'aménagement, financement de matériel, aide au financement de postes salariés, mise à disposition partielle d'agent•e•s de la collectivité, etc.
- Soutenir des formes alternatives de distribution : AMAP, groupements d'achats, épicerie itinérante, dépôts de paniers, etc.
- Accompagner la mobilité des plus précaires et des personnes non mobiles vers les commerces soutenables : tarifs de bus pour des déplacements fléchés, services de transports à la demande fléchés, organiser des tournées de livraison en dépôts intermédiaires ou à domicile, etc.
- Faciliter la mise en place de tarifs différenciés selon les revenus des citoyens et citoyennes.
- Soutenir la création de « cantines de quartier », « cantines éphémères », etc. dans les quartiers des agglomérations et dans les communes rurales. Elles seront porteuses de lien social, de convivialité, d'accès à une alimentation durable, de sensibilisation à la cuisine des produits bruts,

LES ACTEURS DE TERRAIN

Les structures de l'action sociale (CCAS, centres sociaux, etc.)

Les collectivités locales

Les associations, EPI (Monépi)

7/ Créer des caisses expérimentales de Sécurité Sociale de l'Alimentation en Béarn (SSA)

LES CONSTATS

- La défaillance du système alimentaire : appauvrissement des agriculteurs/trices, augmentation des maladies chroniques, etc.
- Un accès difficile à une alimentation sûre, de qualité et souhaitée pour toutes et tous et en particulier pour celles et ceux qui sont dans la précarité.
- L'atteinte à tous les milieux par des modes de production et de transformation dévastateurs.
- Une captation de la valeur par l'aval de la chaîne alimentaire.

POUR QUELS USAGES

LES ACTEURS DE TERRAIN

Les collectivités territoriales

Les collectifs locaux de SSA (Le collectif Pour une SSA en Béarn (Pau), le collectif SSA Béarn, Gaves, Orthez (Orthez))

Les acteurs partenaires de la santé, de l'aide alimentaire et de l'agriculture

Les structures de l'action sociale (CCAS, CCiAS, centre social, maison des jeunes, etc.)

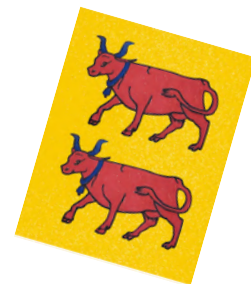
Le fonctionnement de la SSA repose sur trois piliers : l'universalité de l'accès, le conventionnement démocratique des produits et des lieux d'achat et le financement par une cotisation. L'objectif est de :

- Doter chaque personne d'une carte de 150 euros par mois qui sont réservés à des dépenses alimentaires.
- Conventionner des produits et des lieux d'achats, si possible orientés vers des produits locaux et de qualités (produits labellisés, produits bio, produits agroécologiques, etc.) choisis par les bénéficiaires eux-mêmes à l'issue d'ateliers de découverte du système alimentaire local.
- Financer le dispositif par une cotisation mensuelle proportionnelle aux ressources de chaque personne.



THÉMATIQUE

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS ET TOUTES À UNE ALIMENTATION SAINES ET SOUTENABLE



8/ Approvisionner la restauration collective en produits locaux et soutenables

LES CONSTATS

- Des difficultés à trouver des producteur·ice·s intéressé·e·s pour fournir la restauration collective.
- Des difficultés à lever les critères imposés par les marchés publics.

POUR QUELS USAGES

- Former, impliquer, associer, sensibiliser tous les acteur·ice·s de la chaîne concerné·e·s par la restauration collective.
- Faire connaître et/ou rappeler aux politiques les dispositifs existants permettant de fournir la restauration collective en produits soutenables.
- Travailler avec les producteur·ice·s pour identifier les freins et surtout les leviers à activer leur permettant de fournir la restauration collective (Co-construire un cahier des charges).
- Rendre visibles les producteur·ice·s intéressé·e·s à fournir la restauration collective : mettre en place un·e interlocuteur·ice référent·e sur ces questions, référencer les produits et les producteur·ice·s sur une plateforme, mutualiser la logistique de livraison et d'approvisionnement (Mangez Béarnais), mettre en place des partenariats entre producteur·ice·s et distributeurs, etc.

LES ACTEURS DE TERRAIN

Les agriculteurs et les structures agricoles à l'échelle locale

Chambres Consulaires

Les collectivités territoriales

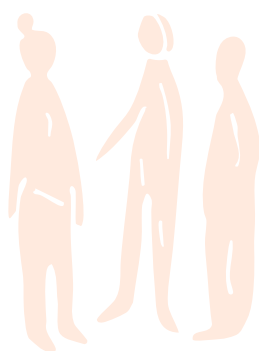
Les intercommunalités : élu·e·s, conseillers et conseillères municipaux, etc.

Les personnels des écoles, crèches et

EPHAD : directeur·ice·s, cuisinier·e·s, etc.

Les familles concernées

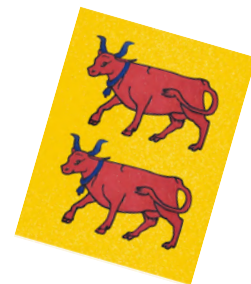
Pour l'**alimentation saine**, est entendu ici les aliments dont le Programme National Nutrition Santé 4 recommande d'augmenter la consommation, c'est le cas de produits aux bénéfices nutritionnels importants et exempts de pesticides : les fruits et légumes frais / surgelés ou en conserve, légumineuses, fruits à coque non salés, céréales complètes, certaines huiles végétales et les produits biologiques.





THÉMATIQUE

ORIENTATIONS POLITIQUES TERRITORIALES



9/ Acculturer les municipalités et les citoyen•ne•s à la Souveraineté Alimentaire

LES CONSTATS

- Une méconnaissance des enjeux, impacts et du champ des possibles sur les sujets de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé environnementale.
- Une méconnaissance des pratiques innovantes permettant l'instauration de la démocratie participative.
- Une défiance de la parole scientifique.

POUR QUELS USAGES

- Favoriser les espaces d'échange entre les mangeurs et mangeuses béarnais•e•s, les paysan•ne•s, les acteurs associatifs et institutionnels.
- Orienter en priorité la formation vers les décideurs et vers les publics jeunes qui sont les adultes de demain.
- Construire un partage de cause commune béarnaise, pour définir les orientations pour aller vers la souveraineté alimentaire en Béarn.
- Promouvoir les transmissions et savoirs générationnels et culturels.

LES ACTEURS DE TERRAIN

Les structures associatives

Les comités de quartier - citoyen - village

Les structures de l'action sociale (CCAS, CCiAS, Centre social, Espace de Vie Sociale, etc.)

10/ Respecter la loi "EGalim"

LES CONSTATS

Depuis 2018, la loi Agriculture et Alimentation dite "EGalim" promeut une alimentation saine et durable, en fixant des objectifs d'intégration de produits bio ou locaux (50% produits durables, 20% bio) dans la restauration collective dont les cantines.

Pourtant, certaines collectivités ne la respectent pas encore ou pas intégralement.

POUR QUELS USAGES

- Intégrer ces objectifs dans les programmes des candidat•e•s aux élections municipales.
- Une fois élu•e•s, faire appliquer la loi EGalim dans toutes les communes béarnaises :
 - Communiquer publiquement le pourcentage d'achats bios et locaux dans la restauration collective
 - Aller au-delà des objectifs et proposer des mesures concrètes favorables à une alimentation saine et durable dans la restauration collective.

LES ACTEURS DE TERRAIN

Les **Conseils Municipaux** (communes) et

Conseils Communautaires

(intercommunalités)

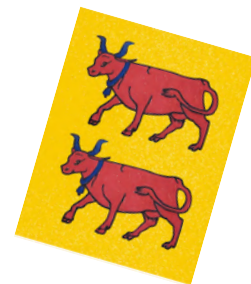
Les structures de **formation** et

d'accompagnement à la mise en place de la loi EGalim



THÉMATIQUE

ORIENTATIONS POLITIQUES TERRITORIALES



11/ Établir des élu•e•s référent•es sur la souveraineté alimentaire à l'échelle du Béarn

LES CONSTATS

- Un manque de présence et de connaissance des élu•e•s au sein des organisations, institutions et dispositifs qui touchent de près ou de loin à la souveraineté alimentaire.
- Peu de transversalité des approches sur des sujets liés à l'alimentation : santé - agriculture - solidarités - recherche - écologie - économie territoriale - urbanisme.

POUR QUELS USAGES

- Former des élu•e•s à la conception, aux outils, aux dispositifs et aux actions en faveur de la souveraineté alimentaire.
- Rencontres régulières avec le collectif pour la souveraineté alimentaire en Béarn.
- Peser dans les outils de planification et de gestion foncière agricole.

LES ACTEURS DE TERRAIN

Pays de Béarn

Communauté d'Agglomération PBP

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels,
Agricoles et Forestiers**

Communautés de communes

**Instances de planification et de gestion
de l'agriculture, de la solidarité, de
l'environnement et du foncier**



Historique de l'initiative locale

En 2019, la Confédération Paysanne du Béarn a fait le choix d'ouvrir des temps de réflexion et de rencontre autour de l'agriculture, l'alimentation et de la démocratisation de leurs orientations. Ce souci d'ouverture provient d'un double constat : d'une part l'agriculture paysanne, qui les fait vivre et qu'ils et elles promeuvent, ne parvient pas à sortir de leurs fermes pour dépasser le statut d'alternative.

D'autre part, leurs mandats de syndicats représentatifs, leur font voir quotidiennement le décalage entre les décisions prises sur les questions agricoles et le souhait des citoyen.ne.s, au regard de l'enjeu de souveraineté alimentaire.

A l'issue d'une série de conférences et de débats publics, **un collectif béarnais pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation a été créé en 2022**. Cette expérience de 3 ans, regroupant des organisations et citoyen.ne.s de divers horizons, faite de multiples temps de partage et de formation collective, les a confortés dans leur intuition que l'ouverture d'un espace de réflexion et de construction, sur l'alimentation durable pour tous et toutes, pouvait être un formidable laboratoire d'idées.

La dernière Fête de l'agriculture paysanne a permis de mettre cette expérience collective en discussion avec des chercheur.euse.s et des expériences similaires d'autres territoires. Cette journée de réflexion, **axée sur la définition d'une souveraineté alimentaire en Béarn**, s'est conclue sur deux objectifs :

- **Créer un espace de réflexion et de prise de décision propre aux questions d'alimentation locale.** L'alimentation n'est que trop peu au cœur des instances de prise de décisions stratégiques. Elle est au croisement de nombreuses politiques, agricoles, foncières, économiques, sanitaires et de solidarité mais aucune stratégie globale ne l'aborde dans son entièreté.
- Cet espace doit être **défini de manière collective** avec des acteurs et actrices de l'alimentation, du social, de la santé, de l'agriculture et de la recherche, **dans une dynamique d'action.**

Ce livret blanc est le premier fruit de ce travail collectif orienté vers les champs d'actions des municipalités. Il définit les recommandations prioritaires pour que chaque commune en Béarn renforce notre souveraineté alimentaire.

Motivations des organisations et citoyen.ne.s co-signataires

Citoyen.ne.s béarnais.e.s

Partager la vision d'un collectif d'acteurs de terrain qui œuvre pour une alimentation saine et locale, accessible à l'ensemble des citoyens.

Glenn & Mamen

Intéressée par les questions environnementales et agricoles que j'ai abordées pendant mes études et parce que je trouve important le fait de réunir différents acteurs pour travailler sur la souveraineté alimentaire.

Camille Guilloteau

Engagés pour la prééminence de l'alimentation saine, durable et bio, nous co-signons en faveur de cette démarche.

Christian et Sophie Hameau-Castevert

Sensible aux luttes contre les inégalités et la précarité, je suis convaincue que cette lutte passe, entre autres, par la souveraineté alimentaire des territoires, là où les producteurs et les consommateurs peuvent échanger, se rejoindre et nouer la confiance suffisante pour s'entraider. J'espère vivement que les futures équipes municipales sauront s'approprier nos propositions pour un Béarn bien nourri, et pour une juste et digne rétribution pour le travail et le soin que les paysans mettent dans notre alimentation.

Magali Leroy

Membre de deux associations qui soutiennent la souveraineté alimentaire en Béarn, investie dans trois jardins partagés à Pau, je soutiens cette démarche.

Marie Hélène Marsan

Citoyen et adhérent aide alimentaire.

Michel Povéda

Citoyenne et bénévole aide alimentaire.

Emmanuelle Hammel Ferber

Convaincue que la transition alimentaire et agricole passe aussi par les assiettes, je co-signe ce livret blanc pour porter une vision politique ambitieuse à l'échelle municipale.

Violette Olympie, anciennement La Carotte Sauvage

Médecin gastro-entérologue, nutrition et citoyen.

Philippe Berthélemy

Je me suis engagé dans cette démarche car notre manière de produire et de nous alimenter impacte profondément notre équilibre, notre santé mentale et la qualité de nos liens sociaux.

Jean Sanroman

Cette journée m'a permis de comprendre que pour avoir une alimentation locale, saine et qui fasse vivre correctement les producteurs tout en ne dégradant pas les sols pour les générations à venir il faudra actionner de nombreux leviers.

Sullivan Espeut

Chercheur.se.s

La transformation de nos systèmes alimentaires exige de décroquer les savoirs : cet engagement s'inscrit dans la longue et nécessaire route du dialogue entre science et société, qui est proposé et impulsé en Béarn, entre autres initiatives, au travers de ce livret blanc, pour co-construire une souveraineté alimentaire démocratique, éclairée et durable

Motivations des organisations et citoyen.ne.s co-signataires

ABDEA

Contribue par ses missions d'accompagnement à la transmission des fermes, l'accompagnement à l'installation et la formation de paysannes et paysans sur le territoire, pour favoriser la relocalisation et la diversification des productions. Elle accompagne des initiatives ayant des répercussions positives sur l'emploi agricole et rural.

ATTAC Béarn

Apporte son soutien à cette initiative et au livre blanc qui en fait la synthèse. Notre comité local a adhéré tout de suite à la création du collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation, qui apporterait une réponse politique globale et radicale à cette question.

La Ceinture Verte

Cette coopérative a pour but d'installer et d'accompagner des maraîchers qui prennent alors part aux dynamiques locales en lien avec l'alimentation. C'est un collectif multi acteurs qui grâce à un outil d'appui à l'installation partage la volonté d'agir pour une alimentation bio et locale.

La Coop des Luys

Epicerie de village, 100 % gérée par des bénévoles, ouverte à tout le monde, née en 2017 de la volonté de se rendre plus résilients collectivement, face aux bouleversements climatiques et écologiques et de la conviction que l'alimentation est centrale dans cette démarche. Nous faisons corps avec la volonté de rendre concrète la souveraineté alimentaire de notre territoire, en soutenant modestement les paysans qui protègent le vivant et en oeuvrant au quotidien pour que chacun.e reprenne en main son alimentation.

Collectif MIAM!

Le Collectif Miam! s'associe pleinement à cette démarche collective car l'éducation au goût, la cuisine participative et l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous sont au cœur de nos actions quotidiennes en Béarn. Signataires de ce livret blanc, nous souhaitons peser ensemble sur les orientations politiques locales pour faire de l'assiette un levier concret de souveraineté alimentaire et de santé publique et environnementale.

CIVAM Béarn et le CIVAM Bio Béarn

Ouvrent depuis plus de 35 ans sur le territoire pour développer une agriculture durable et favoriser une alimentation saine et de qualité, en mettant en réseau les producteurs-trices pour le partage des savoir-faire, en transformant des initiatives collectives en projets concrets et en cultivant les liens entre agriculture et société. Nous accompagnons des actions portés par les valeurs du mouvement de l'éducation populaire : indépendance & autonomie, initiatives, production locale et collectif.

Civam Fertile - Parcelles Solidaires

A pour objet la production de fruits et légumes, sur le site Parkway à Pau, en milieu urbain et participe ainsi à la préservation de l'environnement et du vivant, selon les principes de l'agro-écologie. Les actions sont collectives et contribuent au développement du lien social, en favorisant l'intergénérationnel et la mixité sociale.

L'épicerie castillonnaise

L'association a pour objet la mise en œuvre de pratiques alimentaires collectives, participatives et alternatives favorisant le lien social et le développement de l'économie locale et solidaire à Castillon d'Arthez.

L'épicerie sans fin

Notre démarche s'inscrit totalement dans celle, plus large, du Livre Blanc de la souveraineté alimentaire en Béarn. Nous accueillons avec enthousiasme cette initiative structurante à l'échelle béarnaise qui arrive au moment idéal pour soutenir les projets alimentaires du territoire !

La Ferme Légère

L'empreinte écologique de notre alimentation ne peut être réduite que si nous maîtrisons sa production, ses intrants et son acheminement. Être souverain sur son alimentation c'est en produire une part significative localement, avec moins de machines et de chimie, donc avec plus de main d'œuvre, avec des fermes plus nombreuses et plus petites, plus proches des consommateurs.

Mangez Béarnais

Association gérée par des producteurs fermiers bénévoles et une équipe de salariés qui s'inscrivent pleinement dans les besoins du territoire décrits dans ce livre blanc

Maison de la Nutrition des Pyrénées

L'association œuvre pour une meilleure santé pour tous et s'efforce de diffuser une compréhension approfondie de l'impact de l'alimentation sur notre santé et notre qualité de vie, tout en respectant les cultures de chacun.

Mouvement des Epis

Association loi 1901, a la volonté de rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité en circuits courts tout en créant du lien social. Entraide, bon sens et proximité sont des marqueurs essentiels à notre action et qui se retrouvent au sein des épiceries participatives que nous accompagnons.

Le pavé dans la poêle

Parce que Mieux Manger est une question complexe, nous avons besoin de toutes les compétences, y compris citoyennes, pour une amélioration de la santé humaine et planétaire.

Pour notre Santé

Notre association née en octobre 2022 a pour but d'agir en faveur de la santé publique dans les Pyrénées. Nous encourageons et soutenons la mise en place de cantines 100% bio, fait maison et au maximum locales.

Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine

Aux côtés des citoyens et des acteurs (élus, professionnels et bénévoles) de différents secteurs, elle s'appuie sur des méthodes participatives et intervient dans les milieux de vie des populations, en collaboration avec les populations concernées. Elle soutient le pouvoir d'agir des individus et des groupes sur les déterminants de leur santé et vise la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Slow Food Béarn

L'association Slow Food Béarn (SFB) soutient cette initiative car elle correspond à sa devise (Manger bon, propre et juste) en privilégiant le local. SFB propose des actions concrètes qui vont dans le sens de la souveraineté alimentaire en Béarn. SFB a relevé en juin 2025, à Bescat, le premier défi locavore et bas carbone de Stéphane Linou, en Béarn.

SSA des Gaves

Se porte cosignataire des Recommandations pour un accès digne à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous en tant qu'association dont l'objet est la promotion et le soutien de la mise en œuvre de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) sur le territoire des Gaves de Béarn.

Terre de liens Aquitaine

A travers son groupe local Béarn, s'associe à l'ensemble des organisations et citoyens impliqués dans cette démarche car nous sommes convaincus que nos communes ont des leviers concrets pour protéger les terres agricoles, soutenir l'installation de nouvelles générations d'agriculteur·ices, favoriser l'agriculture biologique, développer les circuits courts et lutter contre la précarité alimentaire. En organisant des filières alimentaires à l'échelle locale, la richesse créée reste sur le territoire et est mieux répartie tout au long de la chaîne. Résultat ? Des territoires plus nourriciers, plus solidaires, plus vivants. C'est tout ce que nous souhaitons au Béarn !

Sud Agri Béarn

Syndicat de salarié.e.s agricoles, rejoint la démarche en faveur de la souveraineté alimentaire du Béarn

VRAC Pau-Béarn

Récant acteur de l'aide alimentaire du territoire palois et béarnais, le projet VRAC se positionne à la croisée des dynamiques d'accessibilité géographique et financière alimentaire - santé humaine et environnementale - valorisation agricole locale - éducation populaire. Nous croyons que les démarches collectives et inclusives ouvrent la voie vers plus de démocratie alimentaire.

Exemples non exhaustifs d'initiatives locales

Il existe bon nombre de "déjà là" en Béarn et nous sommes heureux de le rappeler ici. Évidemment nous ne pouvons citer que quelques réalisations, associatives ou communales, et nous nous excusons d'avance auprès de toutes celles et ceux que nous n'aurons pas cités. Elles sont la preuve que les citoyens savent faire, ont envie de faire, que des communes ont déjà embrayé sur leur rôle de soutien à la souveraineté alimentaire, mais aussi, que la souveraineté alimentaire en Béarn gagnerait en puissance si un espace lui était consacré, permettant à toutes ces initiatives de trouver des appuis et de s'enrichir mutuellement.

Épiceries participatives

Après la **Coop des Luys**, en 2017, de nombreuses épiceries ont vu le jour ou sont actuellement en gestation : **Ô Panier Local** (Orthez), **Coopoloco** (Buros), **L'Épicerie Castillonnaise** (Castillon - d'Arthez), **Láa-Boca** (Láa-Mondrans), **La Station Buzy** (Buzy), **Epi c'est tout** (Borce), **Amiñi Bat** (Montory)... Elles intègrent parfois le système des EPI (Monépi) qui permet un démarrage rapide du fonctionnement.

Cantine collective

Les Petites Cantines, c'est un réseau non lucratif de cantines de quartier, où les convives s'accueillent et se rencontrent au travers de repas durables, participatifs et à prix libre. Il s'appuie sur l'entraide et l'intelligence collective pour tisser des relations de qualité et contribuer à la construction d'une société fondée sur la confiance. En Nouvelle-Aquitaine : Bordeaux
En Béarn : un équivalent, **Pau/Potes & Compagnie**.

Projet Lo Topin

Porté par le **Pays de Béarn** et ses 8 communautés d'agglomération, ce projet pédagogique sensibilise les enfants à ce qu'ils mangent, à la richesse du territoire, à ceux qui nourrissent nos assiettes au quotidien. Il est construit avec des écoles et collèges béarnais. En 2026, 500 enfants participent.

Tarification différenciée

Pour favoriser l'accessibilité de produits de qualité (bio, éthique, circuit-court, sans emballage), l'association **VRAC Pau Béarn** met en place un système de tarification différenciée adapté à la situation socio-économique de ses adhérent.e.s. Ces tarifs vont alors de -30% à +15% du prix coûtant, et reste ainsi ouvert à tout un chacun.e.

Les repas Locavores

Initié par Stéphane Linou, le concept de "Locavore" fait doucement son chemin. Récemment un **Défi Locavore** a été lancé auprès de la restauration collective béarnaise, celui de concevoir un repas de fin d'année, 100% local et bas carbone. "Au menu", il s'agissait de tester la capacité d'approvisionnement local et, au passage, de valoriser les produits locaux, de saison, et respectueux de la santé des convives et conscients de l'impact carbone de notre alimentation.

Sanctuarisation des terres agricoles

La Foncière **Terre de Liens** achète des fermes grâce à l'épargne de citoyens pour faciliter l'installation de paysan.ne.s en bio. Les paysan.ne.s deviennent alors locataires de Terre de Liens, comme c'est déjà le cas à Castétis et bientôt à Pau. Parallèlement, le groupe local facilite la mise en lien entre porteurs de projets et cédants, anime des temps de sensibilisation, mobilise les citoyens sur ces sujets, contribue aux réflexions des collectivités...

Jardins partagés associatifs à Pau

Les Jardins du Cœur (des Restos du Cœur) permettent de lutter contre l'isolement social et sont destinés à la distribution de denrées.

Le Coin de Nature (de l'association Vivre Ma Ville) à Saragosse est un lieu d'échange pour les habitant.es du quartier. **Les Parcelles Solidaires - CIVAM Fertil**, l'objectif est de rapprocher des citoyens souhaitant mettre les mains dans la terre et produire en commun

L'Improbable Jardin est entretenu par les enfants de la Maison de l'enfance Daran.

Mais aussi, **Le Jardin Lauga** (MJC Berlioz), **Les Bons plan(t)s** (Secours Catholique), **Le jardin Serizet** (Ferme Guilhembaque), etc.

Jardins collectifs citoyens

Il existe plusieurs jardins potagers, créés à l'initiative de citoyens, où se développent parfois des activités partagées et conviviales.

En premier, les historiques **Jardins Familiaux**. Et depuis :

Jardipotes, **Jardin Marsan**, **Jardin de l'Arrosoir** (Étudiants UPPA), **Jardin Carr'Hédas**, **Jardin Guynemer**, **Jardin Ajird'Ijiniér**, **Jardin de l'Hermine**, **Les Jardiniers d'Este**, etc.

Des micro-forêts urbaines

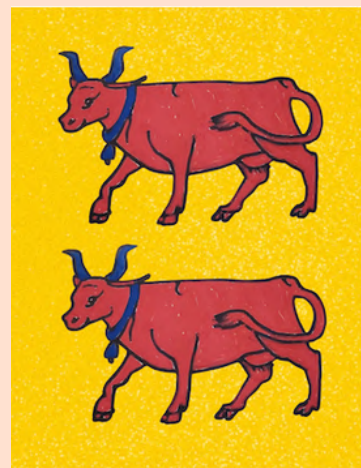
Après avoir développé des fresques végétales, l'association **Liken** s'est dédiée à l'installation de micro-forêts.

Un concept inspiré de Miyawaki, d'implantation d'une forêt dense et diversifiée, dont les bénéfices climato-écologiques sont nombreux. Par extension, des forêts comestibles et des vergers commencent également à être implantés par des communes.

MUNICIPALES 2026

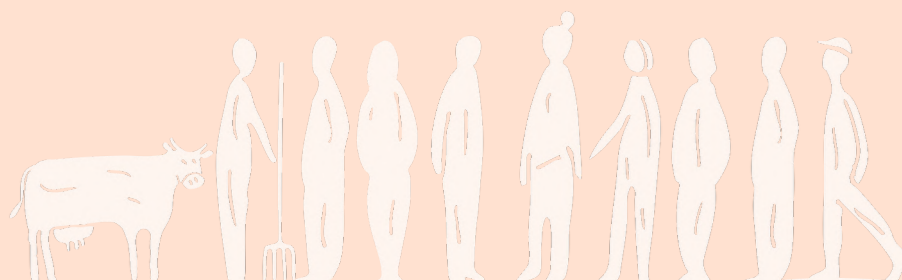
RECOMMANDATIONS

pour un accès digne à
l'alimentation durable et de
qualité pour toutes et tous



VERS UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN BÉARN

Contact : minjam@mailo.com



Accéder à l'ensemble
des recommandations
nationales

